



Motion de l'Assemblée Générale

Les personnels se sont réunis en Assemblée Générale le 26 Septembre 2006 afin de prendre connaissance des propositions de l'administration sur les primes exceptionnelles pour les personnels de Roissy.

Ils prennent acte de voir figurer dans le protocole un chapitre sur la reconnaissance de la spécificité de CDG. En revanche, ils sont choqués par le fait que :

- L'Administration ne semble toujours pas avoir compris que les efforts particuliers sont demandés à l'ensemble des personnels,
- Les mesures proposées ne correspondent pas à leurs attentes exprimées lors de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2006.

De plus, ils rejettent toute notion liant la prime de reconnaissance à une durée d'affectation dans le centre.

Les personnels restent mobilisés dans l'attente de la prochaine version du protocole tant sur les spécificités locales que sur l'intégralité du texte.

Cette motion est votée à l'unanimité des personnels présents.